

*Questions orales*

● (1440)

## LA TENUE D'AUDIENCES PAR LE COMITÉ

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au ministre de la Défense nationale. Il vient d'annoncer aujourd'hui, 6 avril, la création d'un comité dont il a annoncé la formation prochaine en décembre. Cela fait un écart de quatre à cinq mois. Le ministre va-t-il nous donner l'assurance que ce comité sera tenu de procéder à des audiences publiques? Veut-il nous expliquer pourquoi il s'agit d'un comité de fonctionnaires, et pour quelle raison il ne fait pas confiance aux députés pour la tenue d'une enquête publique dans cette affaire?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je ne pense pas que le chef de l'opposition comprenne le problème.

Le chef de l'opposition n'ignore pas que nous avons un comité interministériel qui s'occupe de l'infrastructure de la défense et ce comité s'est penché sur la région de Chatham. Comme nous supprimons l'escadrille 416, nous nous sommes engagés envers la région de Chatham à lui en donner l'équivalent, en activité économique et en emplois.

Sous l'égide de divers ministres, en particulier du ministre de l'Expansion économique régionale, nous venons de constituer un comité spécial afin d'examiner la région de Chatham en priorité et de pouvoir disposer d'une solution en 1984.

## ON DEMANDE UNE ÉTUDE PARLEMENTAIRE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Madame le Président, je comprends parfaitement que le gouvernement libéral ferme la base de Chatham sans besoin. Je comprends parfaitement que le gouvernement libéral crée un comité de fonctionnaires pour éviter une enquête publique. Nous vivons en démocratie. Pourquoi tout confier aux fonctionnaires? Pourquoi le ministre ne veut-il pas permettre que cette question d'intérêt public soit étudiée par un comité d'élus de la Chambre des communes?

**Des voix:** Bravo!

[Français]

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, j'ai beaucoup de difficultés à comprendre la façon dont l'honorable chef de l'opposition dit que nous n'agissons pas démocratiquement. J'ai en fait annoncé en novembre devant la Chambre de commerce régionale de Miramichi que l'escadrille 416 quitterait Chatham. Je pense qu'il n'y avait pas de cachette à ce moment-là. Je pense que nous avons demandé à un certain moment à un comité ministériel quelles seraient les solutions possibles pour enfin être en mesure de tenir notre engagement envers les citoyens de Miramichi selon lequel on maintiendrait autant que possible lorsque, en 1984, arrivera le moment où l'escadrille 416 s'en ira, le même niveau d'emploi et d'activité économique dans la région. A ce moment-là, je pense qu'il est tout à fait normal de

demander aux fonctionnaires: Pourriez-vous examiner cela très attentivement et faire une étude? Par la suite, je pense que les ministres assumeront leurs responsabilités et verront ce qu'ils peuvent faire dans la région.

## ON DEMANDE D'ÉTABLIR UN COMITÉ PARLEMENTAIRE EN VUE D'EFFECTUER UNE ENQUÊTE

**Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition):** Je désire poser une question supplémentaire, madame le Président. Je ne peux pas comprendre pourquoi le ministre a une telle peur du Parlement canadien. Je ne sais pas pourquoi il préfère toujours les fonctionnaires. La question est bien simple. Pourquoi ne pas faire effectuer une enquête par un comité parlementaire pour respecter la démocratie? Pourquoi cacher les choses derrière les fonctionnaires? Pourquoi ne pas établir un comité parlementaire chargé d'effectuer une enquête publique complète qui puisse permettre aux députés des deux côtés de la Chambre de faire leur «job» pour les citoyens du Nouveau-Brunswick, ce que les députés du nord-est du Nouveau-Brunswick ne sont pas prêts à faire eux-mêmes?

**L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale):** Madame le Président, je pense qu'il est malheureux que le chef de l'opposition fasse de la politique sur le dos des citoyens de Miramichi...

**M. La Salle:** Donnez une réponse claire à la question. C'est facile d'y répondre. Asseyez-vous si vous ne pouvez répondre!

**Mme le Président:** A l'ordre!

**M. Lamontagne:** Je pense que c'est très clair. Le chef de l'opposition a parlé de la peur de la démocratie. Ce changement avait été annoncé depuis novembre. Nous avons rencontré le conseil municipal et la Chambre de commerce. J'ai eu deux entretiens avec le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, qui doit être ici demain pour discuter de nouveau. Donc, il n'y a pas de cachette d'aucune façon, et tous les intéressés de la région de Miramichi seront renseignés sur ce qu'on a l'intention de faire, et on décidera ensemble.

\* \* \*

[Traduction]

## L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

## L'IMPOSITION D'UNE SURTAXE SUR LES VÉHICULES JAPONAIS IMPORTÉS

**M. Derek Blackburn (Brant):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé du commerce international. Étant donné que le ministre semble se heurter à un mur de brique ces jours-ci, étant impuissant à convaincre les Japonais de réduire leurs exportations de voitures et de camions, et comme le ministre a déclaré ici-même que sa tâche principale consistait à protéger les emplois des Canadiens, serait-il disposé à imposer une surtaxe provisoire de 15 p. 100 sur les voitures et camions japonais qui seront importés en 1982?